

Le gouvernement a acté la continuité des activités dans nos usines et ce malgré la mise en place d'un second confinement national. Il a été précisé hier soir que les clients pourront prendre livraison en concession et sur rendez-vous de leur véhicule.

Ce jeudi soir a été détaillé ministère par ministère, les nouvelles mesures sanitaires mises en place pour endiguer la deuxième vague de l'épidémie de coronavirus.

Le confinement national qui débute aujourd'hui vendredi 30 octobre aura, entre autres, pour conséquence la fermeture des commerces dits non-essentiels,

l'accueil des clients dans les show-rooms n'est donc pas autorisé.

Nos clients ayant acheté un véhicule pourront bien en prendre possession dans les prochaines semaines mais uniquement sur rendez-vous.

À noter que nos services APV, restent classés parmi les activités essentielles, ainsi ils resteront ouverts tout comme au printemps dernier.

La Ministre du Travail a insisté sur le fait que le télétravail n'était pas une option : « *toutes les activités qui peuvent être faites à distance devront être télétravaillées, ce n'est pas un choix* » ...

Les réunions en présentiel doivent être l'exception.

Le Gouvernement a réactivé tous les dispositifs de gestion de la crise, ainsi que les mesures d'accompagnement.

Vos délégués centraux sont conviés ce jour à une réunion avec la Direction des Ressources Humaines pour connaître les modalités d'application des mesures annoncées au sein de nos établissements.

Nous reviendrons vers vous à l'issue de celle-ci !

Pour la CFE-CGC, Frank TOUPET & François MICHALSKI



#Coronavirus :
Protégez-vous
et protégez les autres

